

Mai 2015

F



GLOBAL SOIL  
PARTNERSHIP

# Partenariat mondial sur les sols Assemblée plénière



## Troisième session

Rome, 22-24 juin 2015

### Interaction entre le Groupe technique intergouvernemental sur les sols et d'autres organes et initiatives existants

#### Résumé

- Au cours de sa dernière session, l'Assemblée plénière a fortement encouragé le Groupe technique à poursuivre sa collaboration avec d'autres organes et initiatives s'intéressant aux problèmes des sols. Trois de ces organes importants sont la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) et l'interface science-politique mise en place par la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.
- Le présent document fait le point sur les contacts engagés avec ces organes et met en relief les développements les plus significatifs, qui sont:
  - la première réunion commune jamais organisée entre le Groupe technique intergouvernemental sur les sols et l'interface science-politique, qui s'est tenue le 20 avril 2015 à Berlin au cours de la Semaine mondiale des sols;
  - la nomination du président du Groupe technique comme co-président de l'évaluation thématique de la dégradation et de la restauration des terres, menée par la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques.
- Ce dernier point soulève la question de la continuité (qui est souhaitable) parmi les membres du Groupe technique, dans la mesure où des nominations similaires en dehors du cadre du Groupe technique, et avec des implications sur le long terme, pourraient avoir lieu à l'avenir.

#### Suite que l'Assemblée plénière du Partenariat pour les sols est invitée à donner

- L'Assemblée plénière souhaitera peut-être prendre note de l'étendue des contacts engagés jusqu'à présent avec des organes importants et plus particulièrement des résultats positifs de la réunion commune du Groupe technique avec l'interface science-politique.

*Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).*

1. Au cours de sa dernière session, l'Assemblée plénière a fortement encouragé le Groupe technique à poursuivre sa collaboration avec d'autres organes et initiatives s'intéressant aux problèmes des sols, avec l'aide du Secrétariat.
2. Trois de ces organes importants sont la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) et l'interface science-politique mise en place par la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.
3. Le présent document fait le point sur les contacts engagés jusqu'à présent avec ces organes et met en relief les avancées les plus significatives dans la mise au point d'accords de coopération efficaces.

#### **Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques**

4. À la suite d'un échange de courriers entre le Secrétariat du Partenariat mondial sur les sols et celui de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, le groupe multidisciplinaire d'experts de la Plateforme intergouvernementale a décidé de nommer l'actuel président du Groupe technique intergouvernemental sur les sols, Luca Montanarella, co-président de l'évaluation thématique de la dégradation et de la restauration des terres – menée par la Plateforme intergouvernementale. Cette évaluation a été approuvée à la troisième session plénière de la Plateforme intergouvernementale en janvier 2015.
5. L'un de ses principaux rôles sera de superviser la préparation du rapport d'évaluation et de son résumé à l'intention des décideurs politiques et de garantir l'excellente qualité scientifique du rapport. Le(s) co-président(s), les membres du groupe multidisciplinaire d'experts et ceux du bureau de la Plateforme intergouvernementale doivent encore finir de sélectionner les auteurs coordonnateurs principaux et les auteurs principaux des différents chapitres de l'évaluation. La première réunion des auteurs doit avoir lieu du 6 au 10 juillet 2015.
6. Cette décision permet au Groupe technique intergouvernemental sur les sols d'avoir un accès direct à la préparation d'une évaluation mondiale importante touchant directement les sols et par ailleurs de prendre en compte dans l'évaluation le *rapport sur l'état des ressources en sols dans le monde*, préparé sous l'égide du Partenariat mondial sur les sols.

#### **Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC)**

7. Le rôle des sols dans les changements climatiques suscite un intérêt marqué dans le cadre de la préparation de la prochaine Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra à Paris en décembre 2015. Aucun contact formel n'a toutefois encore été établi avec cet organe.

#### **Interface science-politique mise en place par la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification**

8. La première réunion commune du Groupe technique intergouvernemental sur les sols avec l'interface science-politique a été organisée à l'occasion de la troisième Semaine mondiale des sols qui s'est tenue à Berlin du 20 au 24 avril 2015 avec l'appui de l'Institut pour les études avancées sur le développement durable (Institute for Advanced Sustainability Studies – IASS). Cette réunion commune a abordé la question de la neutralité au regard de la dégradation des sols et la contribution de celle-ci à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation à ces changements («land degradation neutrality and its contribution to climate change mitigation and adaptation»).
9. Le programme de la réunion a été élaboré en amont lors d'échanges étroits qui ont impliqué le président du Groupe technique intergouvernemental sur les sols, Luca Montanarella, et, du côté de l'interface science-politique, Mariam Akhtar-Schuster et Uriel Safriel, co-présidents de l'interface science-politique, ainsi que Martial Bernoux, responsable de l'équipe de l'interface science-politique chargée de l'objectif 4 du programme de travail pour 2014-2015.

10. Environ 50 représentants ont participé à la réunion: environ la moitié des membres de l'interface science-politique et deux-tiers des membres du Groupe technique intergouvernemental sur les sols. Certains membres des secrétariats du Partenariat pour les sols et de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification y ont également pris part. Enfin, une vingtaine d'autres participants issus de différents groupes de parties prenantes étaient également présents à cette session ouverte à tous (session ouverte par les secrétariats du Partenariat pour les sols et de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification).

11. Les débats ont permis aux membres de l'interface science-politique et du Groupe technique intergouvernemental sur les sols de discuter de la structure, du mandat et des programmes de travail de leurs organes respectifs, dans le but d'identifier les sujets potentiels d'une collaboration, qui devra éviter les doublons et maximiser les synergies.

12. Trois principaux sujets/points de réflexion ont été cernés en vue d'une collaboration et d'une communication efficaces entre l'interface science-politique et le Groupe technique intergouvernemental sur les sols:

- i. Les objectifs de développement durable, qui seront présentés devant l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre prochain pour adoption, et en particulier le point 15.3 relatif à la dégradation des sols: «D'ici à 2030, lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des sols». Éviter la dégradation des sols est de fait un objectif qui peut être atteint par des pratiques d'utilisation des sols viables à long terme, qui évitent de dégrader les sols et rétablissent la productivité des terres dégradées.
- ii. Le besoin d'indicateurs adaptés à la problématique des sols et des terres, dans le cadre de la mise en œuvre des trois «conventions de Rio» (à savoir la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et la Convention sur la diversité biologique); ce besoin concerne également les objectifs de développement durable, car leur réalisation nécessitera des données chiffrées qui seront apportées par des indicateurs relatifs aux terres et aux sols.
- iii. Le carbone organique du sol est également un élément pertinent à prendre en compte à l'échelle mondiale et locale car il permet à certains écosystèmes de fournir des services utiles (régulation du climat mondial, productivité biologique et autres services rendus par les écosystèmes au niveau local). Plus important encore, c'est un sujet qui permet des interactions avec les communautés d'utilisateurs de terres et de décideurs, qui constituent un public vaste et nombreux.